Greffe du tribunal de commerce d'Evry

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/11/2010

Numéro de dépôt : 12798

Type d'acte : Procès-verbal du conseil d'administration
Renouvellement de mandat de directeur général
Changement de président
Changement(s) d'administrateur(s)

Déposant :

Nom/dénomination : CARMA

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 330 598 616

N° gestion : 1997 B 01224

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:43
N° de dépôt - 12798 / 330598616

97 B 1224

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 10 NOV 2010
Numéro : A 12798

CARMA

Société anonyme au capital de 23.270.000 Euros
ENTREPRISE REGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES
Siège Social 4 - 8 rue du Marquis de Raies - 91008 EVRY CEDEX
330 598 616 RCS EVRY

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1er AVRIL 2010

Le 1er avril 2010 à 15 heures 15,

Les administrateurs se sont réunis en séance au siège social sur convocation régulière.

Sont présents et émargent le registre de présence :

* Pierre Olivier GRALL	directeur général non administrateur
* Gauthier DURAND DELBECQUE * MMA IARD Assurances Mutuelles représentée par Daniel BELIKI * CATALOGNE PARTICIPATIONS représenté par Jean-Michel PESCHEUX	administrateurs
* Marie-Noëlle MENARD * Laetitia MICHOT	membres du comité d'entreprise

Est représenté :

* Jean-Pierre AUDEBOURG	président du conseil d'administration et administrateur représenté par Gauthier DURAND DELBECQUE

Sont absents excusés :

* PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Michel LAFORCE * KPMG représenté par Xavier DUPUY	commissaires aux comptes

Assistent également à la réunion :

* Jean-Pierre TOUFAYAN * Jean-Claude LE NECHET	invités

La moitié au moins des administrateurs étant présents, le conseil peut valablement délibérer

En l'absence du président du conseil d'administration, les administrateurs, à l'unanimité, désignent Gauthier DURAND DELBECQUE en qualité de président de séance.

Jean-Claude LE NECHET remplit les fonctions de secrétaire.

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:43
N° de dépôt - 12798 / 330598616

COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR EN REMPLACEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DEMISSIONNAIRE - AGREMENT EN QUALITE D'ACTIONNAIRE

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre AUDEBOURG de ses fonctions d'administrateur à l'issue du présent conseil.

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité de coopter Monsieur Alain GRANGER en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre AUDEBOURG, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Monsieur Alain GRANGER a déclaré par avance accepter ces fonctions et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Conformément à la loi, cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts de la société, le conseil décide à l'unanimité d'agréer Monsieur Alain GRANGER en qualité de nouvel actionnaire suite à sa nomination en qualité d'administrateur

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN REMPLACEMENT DU PRESIDENT DEMISSIONNAIRE

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre AUDEBOURG de ses fonctions de président du conseil d'administration à compter de ce jour

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité de maintenir le principe de dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général et de nommer Monsieur Gauthier DURAND DELBECQUE en qualité de président du conseil d'administration et ce, à compter de ce jour et pour la durée de son mandat d'administrateur

Monsieur Gauthier DURAND DELBECQUE déclare accepter ces fonctions et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

RENOUVELLEMENT DES FONCTIONS DU DIRECTEUR GENERAL

Le conseil décide à l'unanimité de renouveler Monsieur Pierre Olivier GRALL dans ses fonctions de directeur général non administrateur pour la durée du mandat du président du conseil d'administration.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le conseil donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et plus particulièrement tous pouvoirs au cabinet ESPACE FORMALITES à CAEN (14) – 47 rue de l'Oratoire pour l'accomplissement de toutes formalités requises.

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:43
N° de dépôt - 12798 / 330598616

CLOTURE

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée et, après lecture, le procès-verbal a été signé par le président et un administrateur

Gauthier DURAND DELBECQUE
Président de séance

MMA IARD Assurances Mutuelles
Administrateur, représentée par Daniel BELIKI

POUR EXTRAIT CONFORME

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:43
N° de dépôt - 12798 / 330598616